



## Compte rendu du conseil municipal

Du vendredi 22 janvier 2021

**Présents** : DUBOIS Alban, DESPLAN Jean-Michel, CAMUS Sylvain, FABRE Henry-Pierre, AYOUREZ Chantal et FORTIS Régine.

**Absent** : DESPLAN Henry, procuration à FABRE Henry-Pierre.

**Secrétaire de séance** : CAMUS sylvain

**17h40 ouverture de séance.**

**Approbation du compte rendu de la réunion du 27 novembre 2020 :**

Le conseil municipal vote à l'unanimité et approuve.

**Délibérations** :

- **Procédure d'obtention des biens vacants :**

La maison LAFONT du haut du village a été donnée à la commune, deux offres ont déjà été proposées.

Pour acquérir ce bien, la commune doit engager une procédure d'obtention des biens vacants, une formalité qui durera environ 3 ans.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

- **Cabane pastorale de MontSijol :**

La mairie a reçu une demande du groupement pastoral pour la construction d'une cabane pastorale de 16m<sup>2</sup> sur le secteur de Mont Sijol, à côté de l'ancienne ruine sur la parcelle C 975. Elle est financée à 100% via le GP. Le conseil municipal est avenant à la demande du groupement pastoral, un double des clefs des différentes cabanes pastorales doit être remis en mairie, pour rappel la commune est propriétaire du terrain et donc des cabanes et souhaite garder une main sur la gestion de celles-ci.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité et souhaite organiser une Commission cabane au printemps en vue d'harmoniser la gestion des cabanes. (Une proposition de laisser certaines cabanes ouvertes est soulevée.)

- **Prêt à usage agricole / Sacoste et Sestagnous**

Une proposition de mise à disposition de parcelles (communales) dans une démarche d'entretenir les sols agricoles autour de Sacoste à un jeune agriculteur pour une durée de 4 ans, sans loyer. Aussi des démarches sont engagées pour un brûlage dirigé qui aura lieu avant le printemps.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité et se propose de recenser les parcelles concernées, Messieurs Fabre et Desplan se chargent de l'action.

- **Préparation au budget / investissement subventionnables dept/région.**

Les demandes de subventions se font fin janvier pour le budget 2021, nous avons décidé de demander auprès du département et de la région des aides à l'investissement sur du matériel. Un choix des priorités sera fait au moment du budget.

Ces demandes concernent entre autres du matériel pour la commune tels que : visseuse, poste à souder, compresseur... pour l'employé communal mais aussi un rétroprojecteur pour les réunions du conseil municipal. Une demande a aussi été faite pour changer le véhicule Renault Master communal vieillissant (20 ans) et pas forcément adapté pour un pick-up benne neuf ou d'occasion. Il est également étudié l'achat d'une mini pelle pour réaliser divers travaux sur la commune. Notamment des travers d'eau et l'entretien de la route de l'artigascou, la rénovation des chemins et la mise en sécurité de certains passages dangereux, nous avons des devis d'entreprises de terrassement bien trop élevés pour nos possibilités financières, même avec 70% de subvention.

En fonction des subventions allouées un choix définitif sera fait lors de la construction du budget.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

- **Analyse et choix des candidats/ emploi municipal saisonnier 6 mois**

La mairie a reçu sept candidatures pour le poste d'employé communal, un seul a été retenu par l'ensemble du conseil de par ses compétences, notamment de pelliste. Il s'agit de Monsieur GES Jérôme.

Le contrat débutera au 1<sup>er</sup> février 2021.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

- **Ancienne plantation de pommiers / Essart / Association FERUS**

Association FERUS fait une demande pour relancer la plantation d'arbres fruitiers entre autres des pommiers sur le secteur ESSART

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

- **Salage et usure matériels de déneigement :**

Le problème n'est pas simple, il faudrait éviter à avoir à faire des aller-retours. Une solution pour faire du stock va être envisagée. Avec deux employés, le déneigement ainsi que l'entretien du matériel vont être encore mieux assurés.

### Questions diverses :

La pompe à bras va être déplacée dans un endroit abrité.

Suite à plusieurs plaintes d'entreprises et d'administrés à propos de stationnements gênant sur des voies publiques et communales, nous allons procéder à un marquage au sol avec des arrêtés de stationnement afin de faciliter le retournement et la circulation de certain véhicule. (Pas de la hont, haut du village, parking des Primevères.)

Quelques remarques ont été relevées suite au colis de Noël, le conseil municipal souhaite rappeler à ses administrés que celui-ci est un cadeau non obligatoire et que nous avons voulu faire travailler des producteurs locaux par le biais d'Hélène actrice du marché hebdomadaire de Melles.

La mairie a reçu de la part de Monsieur AUBAN Jean-Marc une proposition de vente pour 65 000€, maison de Madame FOURQUET Jeanne (de la place). Par manque de finance et de projets pour une telle bâtisse, le conseil municipal refuse l'offre.

Le conseil municipal lance une remarque envers France Telecom qui n'a toujours pas changé ses poteaux téléphoniques endommagés par la tempête Barbara de novembre 2020, malgré de multiples relances, et dénonce de n'avoir aucun interlocuteur privilégié pour les collectivités. Madame Régine Fortis s'occupe de les contacter au plus rapide afin qu'ils interviennent sur leur réseau.

Monsieur le Maire fait part à son conseil d'un avis favorable d'ENEDIS pour le financement complet d'une électrification et d'un suivi technique dans le temps sur la future cabane pastorale d'AOUERAN. Il est vrai que l'entretien d'un système photovoltaïque demande un suivi régulier.

Une remarque a été faite au sujet des travaux de la centrale de Mathieu, sur la remise en état de la piste, du chemin des Hillières, et du chemin de Sourimou. Monsieur le Maire se rendra sur place afin de constater la fin des travaux et de faire respecter le cahier des charges.

### 21h00 fin de séance.

Monsieur le Maire remercie ses conseillers.

Le Maire,  
Alban Dubois

